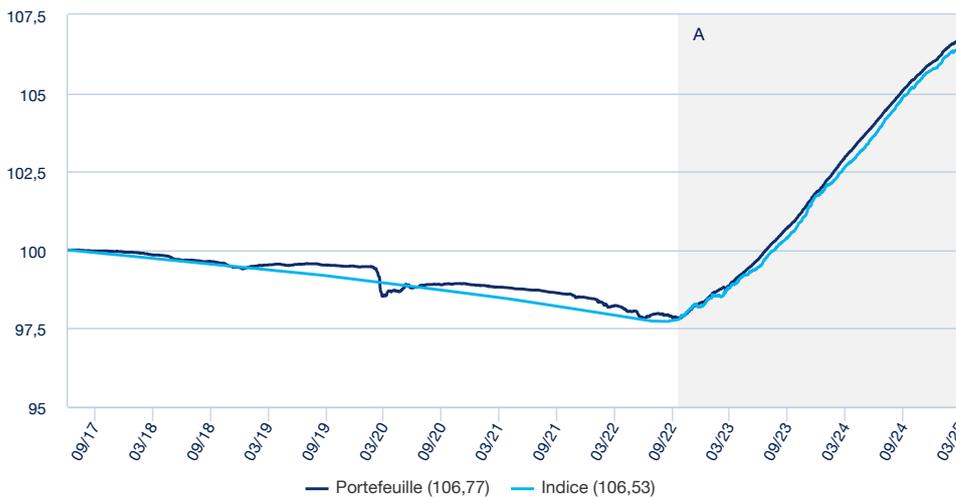


Un fonds qui cherche à réaliser une performance supérieure à celle du **marché monétaire** avec une **volatilité mesurée**.



Univers d'investissement Trésorerie Longue Euro	Performance annualisée 5 ans 1,61%	Encours 2 119 M €
Score de transition Énergétique et Ecologique Fonds : 1,01 Univers : 0,43 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	Lutte contre le réchauffement climatique 66% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	Financement de la transition climatique 6,04% investi en obligations vertes Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 21/10/2022, le benchmark du FCPE devient 80 % ESTR capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 28/02/2025	3 mois 31/12/2024	1 an 28/03/2024	3 ans 31/03/2022	5 ans 31/03/2020	Depuis le 04/07/2017
Portefeuille	0,73%	0,20%	0,73%	3,69%	8,69%	8,32%	6,77%
Indice	0,72%	0,19%	0,72%	3,78%	8,79%	7,66%	6,53%
Ecart	0,01%	0,00%	0,01%	-0,09%	-0,10%	0,66%	0,24%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	4,06%	3,58%	-0,15%	-0,42%	-0,59%	0,04%	-0,50%	-	-	-
Indice	3,96%	3,60%	0,14%	-0,55%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-	-	-
Ecart	0,10%	-0,02%	-0,29%	0,13%	-0,13%	0,44%	-0,13%	-	-	-

Indice de référence du fonds : 20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX + 80% ESTR CAPITALISE (OIS)

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

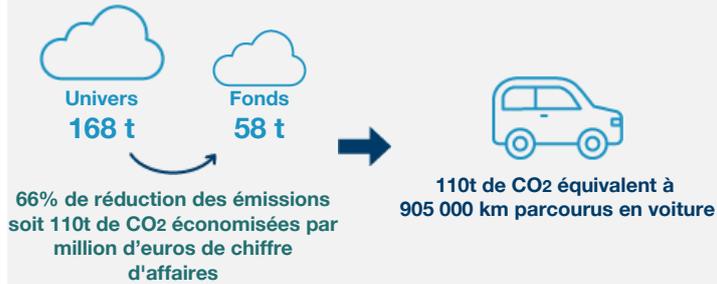
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	0,13%	0,30%	0,33%	0,36%
Volatilité de l'indice	0,23%	0,33%	0,34%	0,30%
Tracking Error ex-post	0,13%	0,25%	0,23%	0,27%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.



ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 96,83% / 94,28%



SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 93,79% / 93,73%



SOCIAL : Préservation de l'emploi



Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 95,01% / 93,84%



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

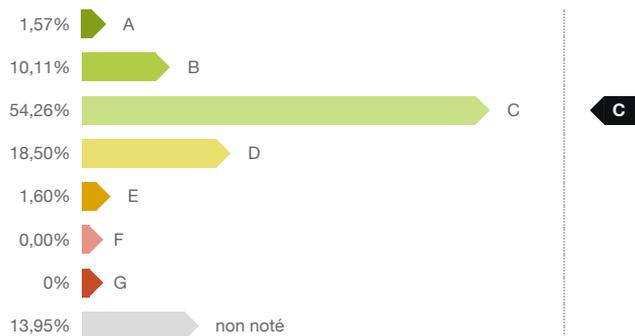
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 92,12% / 93,61%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

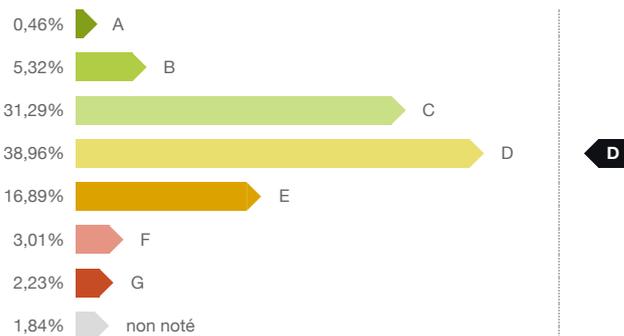
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	D
Score ESG moyen	0,95	0,09
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	70,98%	37,06%
Taux de couverture	99,50%	98,16%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Stéphanie Krall
Gérant de portefeuille



Christophe Granjon
Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

Commentaire de gestion

L'inflation en Zone Euro poursuit son ralentissement : elle s'est établie à 2.3% en février, en recul par rapport au mois précédent (2.5%). L'inflation sous-jacente diminue également, à 2.6% contre 2.7% en janvier. Ces chiffres rassurants ont conforté la BCE dans son analyse que l'inflation devrait se rapprocher rapidement de la cible de 2%. La Banque Centrale Européenne a ainsi annoncé une nouvelle baisse de taux de 25 bp, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.5%. Il s'agit de la sixième baisse de taux depuis juin 2024.

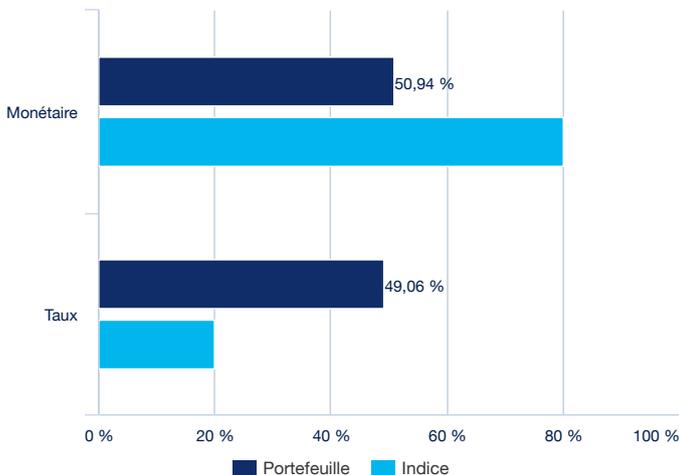
En termes d'activité, le PMI Manufacturier a augmenté en Zone Euro à 48.6 en mars contre 47.6 le mois précédent, dépassant les prévisions qui tablaient sur 48.3. Bien que pointant toujours vers une contraction de l'activité, l'indice montre des signes d'amélioration portés notamment par une augmentation de la production. A l'inverse, l'indice PMI pour le secteur des services recule légèrement à 50.4 contre 50.6 le mois précédent, en baisse par rapport aux prévisions (51.2). Toutefois, le PMI Composite augmente de 50.2 à 50.4 en mars, laissant augurer une croissance positive. Bien que ce niveau soit plus bas que les prévisions (50.8), c'est le niveau le plus haut atteint depuis sept mois. Autre fait marquant, l'Allemagne, première économie de la zone euro, a décidé d'adopter un plan de relance économique. Ce plan vise à créer un fonds de 500 milliards d'euros dans le but de financer des investissements d'infrastructure. L'annonce de ce plan a entraîné une hausse marquée des taux longs en Zone Euro : le taux allemand 10 ans est passé de 2.4% fin février à près de 2.9% le 11 mars, avant de baisser fortement dans le sillage de l'accroissement des craintes sur la croissance mondiale liées à la hausse des tarifs douaniers annoncés par Donald Trump. Il a ainsi clôturé le mois de mars à 2.73%, tandis que le 2 ans allemand, en dépit d'une volatilité importante, clôturait quasi inchangé sur le mois à 2.04%. Le taux 10 ans américain est également resté quasi inchangé sur le mois, à 4.2%, tandis que le 2 ans perdait 10 bp, à 3.88%. La FED, considérant que l'incertitude économique américaine est « inhabituellement élevée », a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs lors de sa réunion du mois de mars.

Le marché du crédit a commencé à montrer des signes de nervosité, encore contenus mais perceptibles : le spread contre Swap de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement des process 6M et 12M détenus par le fonds, a clôturé à 58 bp fin mars, contre 56 bp fin février.

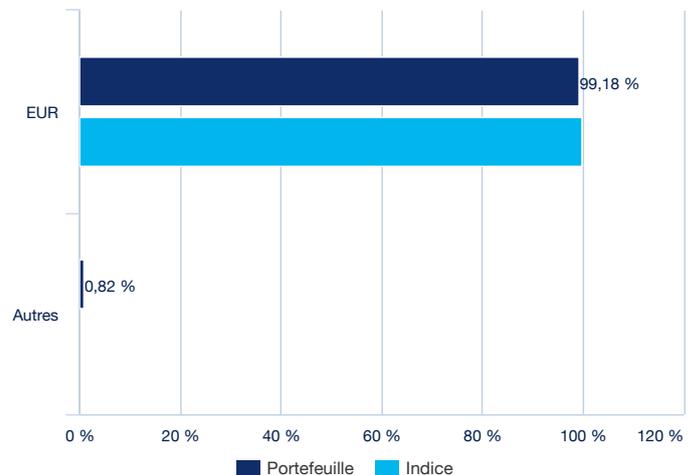
Le portefeuille affiche en février une performance de +20 bp essentiellement grâce au carry des fonds sous jacents. Le poids des process 6M et 12M est en légère hausse sur la période à 49% (48.3% à fin février) versus 51% pour les process monétaires.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

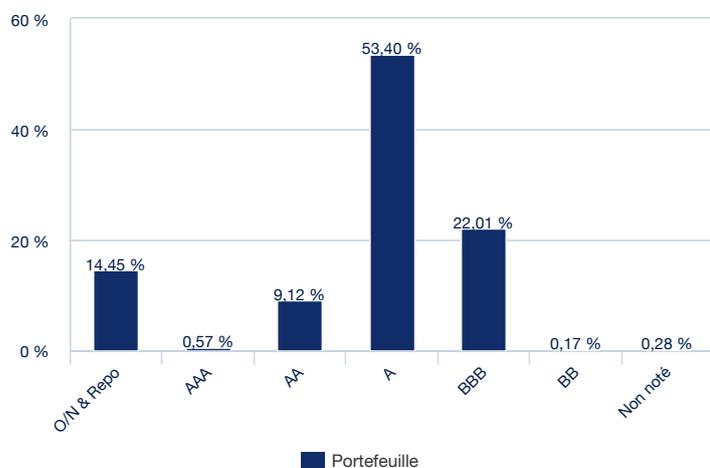
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

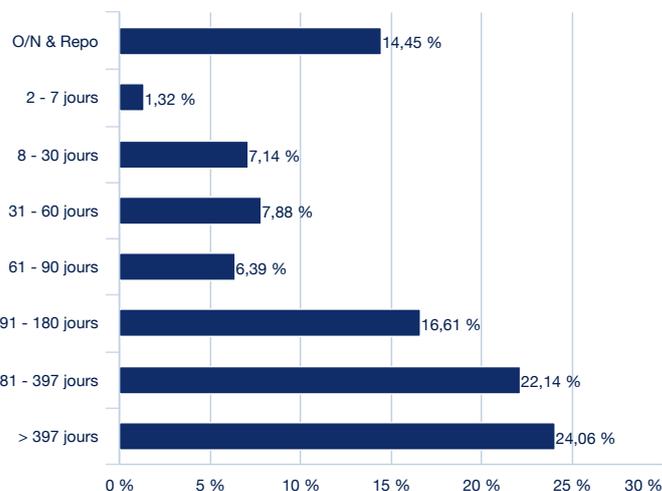


Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité
SG ISSUER SA	0,40%	16/12/2025
AYVENS SA	0,39%	19/11/2027
ACOSS(AGCE CTL ORGAN SECU SOC)	0,39%	10/06/2025
BNP PARIBAS SA	0,36%	08/04/2025
BNP PARIBAS SA	0,35%	20/03/2028
CREDIT AGRICOLE SA	0,31%	23/06/2025
KBC IFIMA SA	0,31%	04/03/2026
ENGIE SA	0,30%	16/04/2025
SANTANDER UK PLC	0,29%	24/03/2028
CREDIT AGRICOLE SA	0,29%	22/07/2025

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**

Fonds Maître : **AMUNDI TRESO DIVERSIFIEE**

Forme juridique : **FCPE**

Classification SFDR : **Article 8**

Date de création du compartiment/OPC : **13/02/2003**

Date de création de la classe : **31/05/2017**

Eligibilité : -

Eligible PEA : -

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **0,90%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,16%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **6 MOIS**

Commission de surperformance : **Non**

AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **10,68 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**

Actif géré : **2 119,10 (millions EUR)**

Indice de référence :

20% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO CORPORATE INDEX + 80% ESTR CAPITALISE (OIS)

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.